



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Demander sa retraite au Service de retraite de l'État (Service en ligne)

Service des retraites de l'État (SRE) - Ministère chargé des finances publiques

Ce service vous permet de faire une demande unique de retraite auprès de tous vos régimes de retraite de base et complémentaires.

Accéder au
service en ligne

(<https://retraitesdeletat.gouv.fr/actif/formuels?formuel-id=epr11>)

Vérifié le 02 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Quelle démarche doit suivre un agent public pour demander sa retraite ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31541>)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

- legifrance.gouv.fr
- gouvernement.fr
- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0